

CHAPITRE 1

DE LA LIBERTE A L'APPROPRIATION DES ESPACES MARITIMES

15. Entre terreur et fascination¹ de ce qui a longtemps été considéré comme une *terra incognita*², les océans ont de tout temps été au cœur de l'imaginaire et des désirs de découverte des hommes. De Poséidon issu de la mythologie grecque, Dieu des mers et des océans, capable de déchaîner les tempêtes, aux interrogations du géographe et explorateur Pythéas³, à l'*Odyssée* d'Homère⁴ ou encore à l'œuvre de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*⁵, ces grandes étendues d'eau salées ont été au centre de l'histoire et du développement des grands empires.

¹ Expression reprise du titre utilisé par la Bibliothèque Nationale de France sur leur site, très complet, dédié à la mer. Disponible par le lien suivant: www.expositions.bnf.fr; Consulté en février 2011.

² En référence à la terminologie utilisée par les savants de l'Antiquité. Bibliothèque Nationale de France, *La mer est elle sans fond ?*, *Ibid.*

³ « Pytheas rapporte de son voyage en Thulé que 'dans ces régions l'on ne trouve ni terre proprement dite, ni mer, ni air, mais une matière composée de ces divers éléments qui ressemblent fort à la méduse et dans laquelle on ne peut ni cheminer ni naviguer'. Ce caractère flou de la nature de l'eau lointaine trouve encore un écho dans les 'insulaires', ces guides qui ne décrivent que les îles, considérées comme des 'terres en la mer' d'une nature différente des autres terres, et relevant donc de la géographie nautique. » Bibliothèque Nationale de France, *Ibid.*

⁴ Homère, *L'Odyssée*, GF Flammarion, Garnier Frères, Paris, 1965, 380 p.

⁵ L'œuvre de *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne fournit une bonne illustration de l'imaginaire des hommes vis-à-vis des fonds marins. L'auteur mentionne à ce titre l'existence d'araignées de mer « une monstrueuse araignée de mer, haute d'un mètre, me regardait de ses yeux louches, prête à s'élancer sur moi (...) », et d'huîtres géantes « Je m'approchais de ce mollusque phénoménal. Par son byssus il adhérait à une table de granit (...) J'estimais le poids de ce tridacne à trois cents kilogrammes. Or, une telle huître contient quinze kilos de chair, et il faudrait l'estomac d'un Gargantua pour en absorber quelques douzaines. » J. Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, Le livre de poche, Librairie Générale Française, Paris, 1990, p. 195 et p. 325.

LE RENOUVEAU DE L'INTERET DES ETATS

16. Malgré la fureur et le mugissement des eaux de l'océan souvent décrits par la littérature⁶, cet espace, autrefois tant redouté, a mené nombre de nations à travers les âges à découvrir, conquérir de nouveaux territoires et s'enrichir. La recherche de la représentation la plus fidèle du globe terrestre a grandement fait évoluer la perception des espaces marins. Pythagore, Platon et Aristote ont très tôt affirmé le caractère sphérique de la terre, mais les mers et océans, en dehors de celui bien connu de la Mer Méditerranée, n'étaient appréhendés que comme une immensité infinie « du dessous » bordant les territoires terrestres⁷. Ils étaient des « océans sans fond »⁸, des espaces qui ont été considérés tels une « superpompe cardiaque (...) sorte d'immense poumon capable d'inspirer et d'expirer l'air, pur ou impur, que nous inhalons (...) »⁹. Les espaces océaniques étaient une source d'alimentation de la peur des hommes, une immensité sur laquelle flottaient les continents.

17. D'un élément considéré comme un obstacle, les océans se sont peu à peu transformés en voie de communication entre les divers continents. Dès le XII^{ème} siècle, de grands explorateurs européens tels que Marco Polo ou Monte Carvino se sont aventurés vers l'Asie à la recherche d'une route vers les épices jusqu'alors jalousement protégée par le monde arabe et Venise¹⁰. L'évolution de la perception du milieu marin s'est accompagnée d'un profond bouleversement de son utilisation, poussant les hommes à explorer, contrôler et revendiquer des étendues plus lointaines et plus grandes, des eaux et des fonds marins des océans (§ 1). L'impulsion des révolutions industrielles, donnant aux hommes les moyens de leurs désirs de découverte

⁶ « Comme il venait de parler ainsi, une grande vague, à pic, se ruant terriblement sur lui, l'atteignit et retourna le radeau. Lui-même tomba loin de l'embarcation et laissa le gouvernail échapper de ses mains ; le mât fut cassé en deux par la terrible violence des vents, qui le battaient tous ensemble et en semèrent au loin les débris ; le gaillard s'effondra dans la mer. Ulysse fut englouti pendant un long temps ; il ne put sortir aussitôt des flots, empêché par l'élan d'une grande vague. Il était alourdi par les vêtements que lui avait donnés l'auguste Calypso. Il émergea enfin, rejeta de sa bouche l'âtre de l'eau salée, qui dégouttait en abondance et avec le bruit de sa tête. Mais, malgré son accablement, il n'oublia pas son radeau; nageant parmi les vagues, il parvint à s'en saisir et s'assit au milieu, cherchant à éviter le terme de la mort. Les grandes lames le ballotaient en tous sens au gré des courants. Comme à l'automne Borée balaie à travers la plaine des chardons emmêlés en paquet serré, ainsi, par la mer, les vents l'entraînaient çà et là (...) » Homère, « Chant V: La grotte de Calypso – Le radeau d'Ulysse », *L'Odyssée*, GF Flammarion, Garnier Frères, Paris, 1965, p. 85. Voir de même l'œuvre de V. Hugo, *L'Homme qui rit*, Bibliobazaar, 2006, 702 p.

⁷ Bibliothèque Nationale de France, *A la conquête des mers: l'essor de la cartographie*, Fiche Secrets des Mers, 15 septembre 2004, pp. 1-6. Disponible par le lien suivant: www.expositions.bnf.fr, Consulté en novembre 2008.

⁸ Bibliothèque Nationale de France, *Op.Cit.*

⁹ Bibliothèque Nationale de France, *Respiration de l'Océan, Op. Cit.*

¹⁰ R.P. Anand, « European Search for the Indies », *Origin and Development of the Law of the Sea*, Martinus Nijhoff, La Haye / Boston / Londres, 1983, pp. 40-71.

DE LA LIBERTE A L'APPROPRIATION DES ESPACES MARITIMES

et de conquête, ainsi que le contexte de la fin de la seconde guerre mondiale, poussèrent les Etats à vouloir sécuriser et protéger les fonds marins proches de leurs côtes. La zone du plateau continental, mentionnée pour la première fois en 1945, fit très rapidement partie des zones maritimes clefs intéressant l'intérêt les Etats et conduisit à la création d'un régime juridique particulier au sein de la Convention de Genève de 1958. Cette zone évolua au gré des changements et des transformations du droit de la mer jusqu'en 1982 lorsque la CMB créa la zone du « plateau continental étendu » s'étendant au-delà de 200 milles marins (§ 2). A l'heure de la course vers les ressources de l'Arctique, l'espace du plateau continental étendu, encore inconnu et non convoité il y a peu de temps, retient l'attention de tous. La profonde évolution de la définition du plateau continental ces soixante dernières années invite à se pencher sur l'importance de la création de la zone du plateau continental étendu au sein du nouveau droit de la mer ainsi que les raisons permettant de comprendre l'intérêt si soudain des Etats vis-à-vis de cette zone sous-marine (§ 3).

§1- L'évolution de la perception et de l'utilisation du milieu marin.

18. La perception du milieu marin a été très fortement marquée par la dialectique du contrôle et de la liberté qui a traduit, tout au long de ces derniers siècles, les différentes formes de rapport de l'Etat côtier à cet espace. D'une étendue d'eau utilisée principalement comme route de communication, de commerce et de découverte de terres nouvelles, l'espace marin a connu ce dernier siècle une profonde transformation de son utilisation, marquant l'arrivée de nouveaux utilisateurs et de nouvelles activités à la fois sur la surface, mais aussi sur le sol et le sous-sol. De cette évolution est né le besoin d'un plus grand contrôle des zones maritimes. De cette évolution est née la zone du plateau continental.

A. Entre contrôle et liberté : la dialectique au cœur de l'émergence du droit de la mer.

19. Bien avant toute aventure sur les fonds marins des océans, la surface de l'espace marin a été la route privilégiée pour les désirs de découvertes et de conquêtes des hommes. Mais ces désirs ont trouvé une expression différente selon les régions du globe.

20. L'utilisation des espaces océaniques comme outil de l'expansionnisme territorial fut une conception propre aux nations européennes chrétiennes. Si, sous la dynastie des Ming, de nombreuses expéditions entreprises avaient permis aux chinois de découvrir l'Inde, l'Arabie et l'Australie avant même James Cook, comme l'explique J. Marseille, la Chine n'était pas un Empire cherchant à s'étendre. En effet, les pressions mongoles de l'époque nécessitant la construction de la grande muraille de Chine et l'inquiétude liée